



Atelier « Apprentissage de variantes de Jass » au CAD, Centre d'animation pour retraités au Grand-Lancy

**6 leçons 2 fois par mois de 9h à midi
à partir du 8 septembre 2026**



Mme Irène Lejeune a créé et administre un club de Jass/Coiffeur bilingue en Suisse alémanique. Elle a conçu leur Charte et elle a traduit le règlement de Jass (Göpf et Hagenbucher) de l'allemand en français.

Avec ce nouvel atelier elle souhaiterait initier ou perfectionner les joueurs et joueuses de Jass à d'autres variantes, telles que la Misère, le Tutti, le Coiffeur, l'Estimation, etc. Si vous partager sa passion pour le Jass, venez profiter de ses connaissances pour apprendre d'autres variantes plus difficiles et stimulantes.

**Atelier « Apprentissage de variantes de Jass »
début 08 septembre 2026**

- Date et Heure :** à partir du 08 septembre 2026 de 9h à midi
- Lieu :** CAD – Centre d’animation pour retraités
Rte de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy
- Transport :** TPG: bus 43 ou 82 arrêt Préventorium ou
5 min. à pied à monter depuis Lancy-Bachet gare
- Durée :** 6 leçons deux fois par mois de 9h à midi
(08.9. / 22.9. / 06.10. / 27.10. / 10.11. / 24.11)
- Nombre de personnes :** min. 8 participants (max. 20 personnes)
- Prix :** Frs 48.- pour les 6 leçons, non-membre Frs 60.-

L’inscription et paiement :

L’inscription et le paiement par carte de crédit (Visa et MasterCard ou Twint) via le site www.apege.ch, onglet culture & loisirs ou directement avec l’adresse <https://billetterie.apege.ch>.
Les inscriptions seront prises en compte par ordre d’arrivée et validées après paiement par carte de crédit.
Si le cours est complet, vous aurez la possibilité de figurer sur une liste d’attente en envoyant un email à inscription@apege.ch.

En cas d’un désistement, veuillez adresser un email à inscription@apege.ch afin qu’une personne en liste d’attente puisse y participer.

Date limite d’inscription : 15 août 2026.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après cette date.

En m’inscrivant, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de participation et être en accord avec celles-ci. (www.apege.ch)
